

LEÇON INTRODUCTIVE

LEÇON 1. LES SOCIÉTÉS À RISQUE ILLIMITÉ

Section 1. La société en nom collectif

- §1. Les associés de la société en nom collectif
 - A. La qualité de commerçant
 - B. L'obligation aux dettes
 - C. La transmission des parts des associés
- §2. La gérance de la société en nom collectif
- §3. La dissolution de la société en nom collectif

Section 2. La société civile

- §1. Les associés de la société civile
 - A. L'obligation aux dettes
 - B. La transmission des parts sociales
 - C. Les décisions collectives
- §2. La gérance de la société civile

Section 3. La société en commandite simple

LEÇON 2. LES SOCIÉTÉS SANS PERSONNALITÉ MORALE

Section 1. La société en participation

- §1. L'organisation de la société en participation
- §2. Les rapports avec les tiers

Section 2. La société créée de fait

- §1. Les hypothèses de sociétés créées de fait
- §2. La caractérisation de la société créée de fait

LEÇON 3. LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Section 1. La SARL pluripersonnelle

- §1. La constitution de la SARL
- §2. Les associés de la SARL
 - A. La cession des parts sociales
 - B. La participation des associés à la vie de la société
- §3. La gérance de la SARL
 - A. Le statut du gérant
 - B. Les pouvoirs du gérant (C. com., art. L. 223-18)
- §4. Les conventions réglementées
- §5. La dissolution de la SARL

Section 2. L'EURL

- §1. Les décisions relevant des associés (C. com., art. L. 223-31)
- §2. La gérance de l'EURL
- §3. La dissolution de l'EURL

LEÇON 4. LA SOCIÉTÉ ANONYME

Section 1. La constitution

- §1. Conditions de fond
- §2. Processus de formation
 - A. Sans offre des titres au public (C. com., art. L. 225-12 à L. 225-16-1)
 - B. Avec offre des titres au public (C. com., art. L. 225-2 à L. 225-11-2)

Section 2. La direction de la SA

- §1. Le modèle de société anonyme moniste
 - A. Le conseil d'administration
 - 1. La composition du conseil d'administration
 - 2. Les statuts des administrateurs
 - 3. Le fonctionnement du conseil d'administration
 - 4. Les attributions du conseil d'administration
 - B. La direction générale
 - 1. Le directeur général
 - 2. Les directeurs généraux délégués
- §2. Le modèle de société anonyme dualiste
 - A. Le directoire
 - B. Le conseil de surveillance

Section 3. Les actionnaires de la société anonyme

- §1. Le droit à l'information
- §2. Les assemblées générales d'actionnaires
- §3. La cession des actions
- §4. Le devoir de vigilance de l'actionnaire
 - A. Le contenu du plan de vigilance
 - B. La sanction du devoir de vigilance

Section 4. Les conventions conclues avec la société

- §1. Les conventions réglementées
- §2. Les conventions libres
- §3. Les conventions interdites (C. com., art. L. 225-43)



LEÇON 5. LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Section 1. Les associés de la société en commandite par actions

Section 2. La direction de la société en commandite par actions

§1. La gérance

§2. Le conseil de surveillance

LEÇON 6. LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Section 1. La constitution de la SAS

Section 2. La direction de la SAS

§1. La désignation des dirigeants

§2. La responsabilité des dirigeants de la SAS

§3. La cessation des fonctions de direction

Section 3. Les associés de la SAS

§1. Les décisions prises par les associés

§2. La qualité d'associé

Section 4. Les conventions réglementées

Section 5. La SASU

